COLLEGE de MANDEVILLE

Il est de notre bonheur à tous de fournir un collége aux plus éloignés de notre cité.

Situé à peu de distance de la métropole du Sud Ouest, à l'abri de toutes maladies épidémiques et offrant aux élèves la salubrité supérieure de huit lieues au nord des bords Pontchartrain, accessible en tout temps par le chemin de fer, le steamboat et la voiture, dans les limites de l'Etat.

Ses dépendances, l'étude, l'enseignement et tout est dans la proportion des besoins du Nord, choisis dans les collèges de cette partie de l'Union, à l'exception des professeurs de Français et d'Espagnol.

L. BLAIN, Président.

☞ Les personnes intéressées, pourront s'adresser à cette institution, sous à même d'en donner des informations :

John H. Slocum, Esq.
Wm Parent, Esq.
Hon. Edw. Simon, de la Cour Suprême.
Théophile Fortier, Esq.
J. F. Whitney Esq.
Hon. Marshall Phillips, Esq.
Alexander Phillips, Esq.
Hon. Judge Dunn, à Covington.
Jonathan Kath, Esq.
J. B. Barrelli, Esq.
S. B. Lefeb. Esq.
J. B. Lefeb. Esq.
M. J. Fairey, Esq.
Théodore Sinnit, Esq.
James Toby, Esq.
Daniel Frederick, Esq.
Richard M. Carter, Esq.
Thomas Fallows, Esq.
Gustavus Schmidt, Esq.
A. P. Lanaux, Esq.
Jos. Lemaire, Esq.
Charles Jacobs, Esq.

☞ Philippe Coleman, Esq. est l'agent du Collége.

☞ Tout—☞

ORLEANS HIGH SCHOOL.

[LYCÉE D'ORLEANS,]

Rue de l'Esplanade.

LE LYCÉE D'ORLEANS, dirigé par Messieurs HERBERT, YOUNG, WYNDHAM et EVERETT, reçoit des pensionnaires, demi-pensionnaires et externes.

Les cours d'étude comprennent l'anglais, le français, l'espagnol, le latin, le grec, les mathématiques, la tenue des livres, la géographie, l'histoire, la philosophie, &c. &c.

Les classes sont dirigées par MM. Wyndham, Merveyer et Everett, et par des professeurs adjoints, qu'on trouve dans toutes les heures de récréation, pour donner aux élèves les premières notions de la langue française.

Les parents seront prévenus qu'aucune intervention de leur part ne sera nécessaire pour le placement de quelque partie que l'on désire de notre lycée.

Les STATUTS ET REGLEMENS DU LYCÉE, en anglais et en français, se trouvent chez l'Esplanade, et dans les principales librairies de la ville. 10 juin

Institution Garreau.

Rue des Remparts, entre Ste. Anne et Dumaine.

LES nombreux professeurs attachés à cet établissement, qui ont déjà rendus ses constants succès dans toutes les branches de l'éducation, ne pas donne un accroissement nouveau. La discipline sévère qui règne en tout sens, n'est rarement négligée dans les autres institutions, le recommande à l'attention de tous les pères de famille.

Les jeunes gens de français et d'anglais pour des professeurs d'un mérite reconnu, sont ouverts toute les jours matin et soir, depuis six heures jusqu'à huit. Voir le prospectus de l'établissement chez M. Lebrun, libraire et consigne Ste Anne et Royale. 17 juin

INSTITUTION DE DEMOISELLES,

(Pensionnat-externat.)

FONDÉE EN 1823 PAR MADAME LEIRIS,
Et dirigée depuis 1838, par Mme. DESHAYAUX

L'INSTRUCTION reçue dans cet établissement est celle qui convient aux jeunes personnes destinées à occuper un rang distingué dans la société. Elle est donnée par des institutrices de premier ordre et de sciences indispensables à la vie, sont toutes les branches. L'enseignement est différentiée branche, est divisé de manière à occuper chaque élève à un degré le plus applicable à son âge et à son caractère.

L'anglais et la française sont également cultivés; et le mélange des élèves créoles et américaines donne à toutes une occasion continuelle de langage pratique.

La musique (piano, solfége et chant) est enseignée par des dames excellents maîtres. Le dessin, l'histoire et leur promesse constante une bonne garantie d'exactitude pour les leçons.

Une surveillance attentive s'exerce sur les élèves aux heures de récréation et de repas, et sur leur conduite pour sur les fautes et donne le travail et les progrès.

Le développement de la volonté à exercer relégués pour les élèves présentés. Un prix, autorisé par l'évêque, vient, dans la 15e semaine, faire une instruction religieuse dans l'établissement, et récompense le premier remuement, qui est l'objet d'un soin spécial.

A dater de 1er novembre, l'institution ne prend plus de pensionnaires, et ne reçoit que des externes, qui ne sont admis qu'après un examen.

Le haut agrandi de la maison, récente et attenante (rue Granville) au numéro rien à désirer pour l'espace et la salubrité.

Les examens de musique et chant, comme les années précédentes, du novembre en avril, le premier samedi de chaque mois, à 9 heures P. M.

Vers la fin de mai, examen général et distribution de prix.

CONDITIONS :

Pension et instruction générale..... 200
Dite.....avec blanchissage..... 30
Demi pensionnaire..... 10
Externe..... 5
Piano..... 12
Solfége..... 2
Tout—

BUREAU DE L'EXECUTIF,
24 février 1846.

A VIS est par le présent donné que Gustave Leris, ci-devant sheriff de la paroisse de St Bernard, a été révoqué de son office de sheriff par le Gouverneur de cet Etat, en date du 24 février 1846, comme sheriff susdit, conjointement avec Gilbert Leonard et Mathieu Cucullu, comme sécurités. Tous ces susdits ont donné avis qu'ils sont pauvres, souscrit par lui le 6me jour de mars 1843, comme sheriff susdit, en vertu d'un acte passé le 1841 par-devant Gilbert Leonard et J. Mathieu Cucullu, comme sécurités. Troisièmement, un bond de cinq mille piastres, souscrit par lui le 23me jour de mars 1844, comme collecteur des taxes d'Etat pour la paroisse de St Bernard, par-devant Louis Judice, Gilbert Leonard et J. Mathieu Cucullu, comme sécurités.

La présente est à l'effet de donner avis à toutes personnes que ledit Gustave Leris a été révoqué de son office de secrétaire d'Etat, à la Nouvelle-Orléans, sous quatre jours après la publication de présent, les raisons pour lesquelles ledit Gustave Leris a été révoqué de son susdite.

Donné sous un signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, ce vingt quatrième jour de février de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante six, et le soixante neuvième de l'indépendance des Etats-Unis.

A. MOUTON.

ROBERT CARTER NICHOLAS,
Secrétaire d'Etat. 6 mars—10

AVIS

OU trouvera connaissance Pauvrille et Royale, chez Mme. Vve. Fryer, un grand assortiment de jaconet et mousseline de toute sorte dans les prix les plus modérés.

Mme. Fryer vient de recevoir par le dernier arrivages de Havre, toute espèce de nouveautés, savoir :

Bérages croisés, de demi-deuil, un grand choix de robes, soie à rayures, et de toutes couleurs.

Gants pour femmes, de jour et de soirée, de toutes sortes.

Chapeaux en tout genre, tels que paille de riz, paille d'Italie, paille de bal, capote crêpe, et organdi.

Un grand variété de dentelle, nouveau pour robes, broderies en tous genres.

Fil et soie, Narragansett.—Robes blanches, pour le matin, pour petites en couleur.

Mouchoirs de batiste, brodés à rivière, &c. &c.

29 mars

L'Economie est le chemin de la Fortune.

LES VIEUX HABITS SONT MIS EN NOUVEAU

Par le Nouveau Procédé de Teinturier—Dégraisseur de Londres.

JOHN J. JACKSON, Teinturier de Londres, informe respectueusement les habitants de la Nlle-Orléans et des environs, qu'il a loué le magasin No. 36 rue du Camp, Burgundy, où il a établi son nouveau procédé, où il teint, dégraisse, dégraisse et remettre à neuf

LES HABITS, REMENS D'HOMMES,

Par un procédé tout-à-fait nouveau. Tous les habits qui lui seront remis paraîtront comme neufs sans les endommager de manière à ce qu'ils ne puissent plus être mis. Les habits des personnes qui ont changé leur habite, ils ne leur sera rien demandé.

Les teints de soie, de soie, de mousseline, de velours, de rubans, de fleurs, de plumes, de gants, de bas, de tout genre, seront teints à la dernière mode, avec une grande supériorité. Rendre les taches de toute espèce.

Les personnes qui portent des habits de drap militaire ou autres uniformes peuvent être teints en noir ou en bleu d'été de service, sont invitées à mettre les habits de soumission à l'épreuve.

Les soies en or, en argent, Spanlette, &c. teints par la même, remis dans leur brillant primitif.

HABILLEMENTS DE DAMES, y compris ceux en satin, en satin ou en velours, teints et remis à neuf, sans être défaits, avec la plus grande perfection.

Couvertes de voitures, rideaux, tapisseries, dessus de tables, de toute sorte de meubles, teints et remis à neuf, sans être défaits, nettoyés et complétement remis à neuf.

Beaucoup de personnes négligent à faire mettre à neuf les tentes et autres parties de leurs habits, dans la crainte d'être trompées par quelque novice ; ils soumettent au demandé qu'une épreuve pour qu'on puisse apprécier son talent.

Le soussigné espère obtenir une part du patronage public.

☞ Tout ouvrage qui lui sera confié sera prêt à être remis au 6e ; s'il sera dans les 48 heures qu'on servira.

13 mars. JOHN J. JACKSON.

BOTTES, facteurs et droguistes
17 saisons en laboratoire pour les nerveux Marseille et Nantes, arrivées par B. O HOBBS,
20 mars 19, Dauphine

VEAU d'Arles, Tiges et stout pieds—En débarquement de Tagliani, de Havre :

Veaux gris, première grandeur, Tiges et avant pieds, à vendre par TALAMON FRERES,
20 mars 44, rue de Chartres

POINTES : SEINES : SEINES :

EN débarquement de Tagliani, de Havre—Seines à pêcher de toutes dimensions, triples petites mailles, pour chevreaux, à vendre par TALAMON FRERES.

CHAPEAUX de Paille—Les soussignés ont reçoivent par le Tagliani, du Havre—Le Complément de leurs chapeaux de paille d'Italie, pour la saison d'hiver, et prêts à vendre à très bas prix.

20 m TALAMON FRERES, 44 Chartres.

MOUCHOIRS imitation madras, en consignation—500 douzaines mouchoirs imitation madras, reçus en consignation par le Tagliani du Havre à vendre par TALAMON FRERES, 44 Chartres.

CAFE RIO—1000 sacs de première qualité en entrepôt, en chargement de la barque B. Durand, Devinier, et à vendre par GEO. GREEN & BRO.
20 m 39 Gravier.

FROMAGES — Gruyères pâte grasse; Roquefort de Segnac; Hollande des Indes Orientales, en entrepôt de Gaines, fromages ananas, de pâte grasse, à vendre par LORELLE & Co.
31 m Entrepôt Royale et Dauphine.

SAUCISSONS DE LYON—Reçus par le navire Tagliani, à vendre par LORELLE & Co.
31 m Entrepôt Royale et Dauphine

FIGUES DE SMYRNE—En petits tambours de huit à dix livres, de la marque Etoile, à vendre par LORELLE & Co.
31 m Entrepôt Royale et Dauphine

TRUFFES DU PERIGORD—En boîtes de diverses dimensions, à vendre par LORELLE & Co.
31 m Entrepôt Royale et Dauphine

CIDARES—74,000 régalias différentes marques en entrepôt, en vente de l'Alabama de la Havane, à vendre par RAIMOND CAMUZAC,
26 Vieille Levée

LE soussigné offre à vendre les marchandises suivantes arrivages :

600 quarts fin imitation Porto.
16 pipes vieux Madère.
100 barriques vin ordinaire de Bordeaux.
20 barriques vin pour bouilles.
200 pièces bonne huile en grandes bouteilles.
100 do de petites bouteilles.
200 caisses verres de Cadix.
70 do de chrystalle.
20 do liqueurs assorties, à vendre par
21 m PIONGIE, 116 Royale

LIENS—60 caisses liens, à vendre par
18 31 P. LONGIE, 116 Royale

BOUCHONS—100 millions bouchons pour bière, à vendre par
31 m P. LONGIE, 116 Royale

PUBLICATION A BON MARCHE.

MAGASIN PITTORESQUE; année 1846—Les quatre premières livraisons sont publiées et en vente à
21m V. HERBERT, 140 rue de Chartres

JUIF-ERRANT ILLUSTRE.

LES 10 premières livraisons de Juif Errant, par E. Sue, publiées par Gervais,—en vente chez
21m V. HERBERT, 140 rue de Chartres

MAGASINAGE.—On reçoit en magasinage, des marchandises de toute espèce, soit pour être vendues ou pour être exportées. Wellington, bien éclairés, bien ventilés, bien fermés et à l'abri de toute humidité. Les marchandises reçues dans ces magasins sont assurées contre les incendies et le vol. Les prix de magasinage sont très modérés